RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

arts & culture
DAAC-Guadeloupe

Les Abymes, le Vendredi 13 Janvier 2022

Délégation à l'Education artistique
et aux actions culturelles

Affaire suivie par :
Sylvie CERIVAL
sylvie.cerival@ac-guadeloupe.fr
Francine POLLION
francine.pollion@ac-guadeloupe.fr
Fonction : Professeures documentalistes

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
Mmes et Messieurs les Documentalistes
Mesdames et Messieurs les Référents Culture
Mesdames et Messieurs les Coordonnateurs disciplinaires
Mesdames et Messieurs les Enseignants

Objet : Consignes pour le déroulement de la première épreuve de **« Foliture 2022** » lecture-écriture
Références : Circulaire académique « Foliture 2022 »

Dans le cadre du Concours de lecture-écriture « Foliture 2022», et selon le règlement diffusé, la première épreuve se déroulera le **Jeudi 17 février** dans les établissements scolaires**.** Il reviendra aux chefs d'établissements, aux coordonnateurs du projet, d'assurer le bon déroulement de l'épreuve :

- elle doit durer une heure **sans document d'aucune sorte et sans aide** : il s'agit d'un travail individuel,
- les candidats devront s'appliquer à répondre aux questions en formulant des phrases complètes et correctes,
- les copies seront corrigées **dans l'établissement par des enseignants**.

Compte tenu du contexte sanitaire, les questionnaires seront transmis par voie numérique le lundi 14 février et les corrigés le jour de l'épreuve.

Toute note en dessous de 10 sera éliminatoire.
Les photocopies des questionnaires sont à la charge des établissements.

A l'issue de cette première épreuve et selon le règlement, ***huit finalistes par catégorie et par niveau seront retenus:***

- 6ème et 5ème : catégorie A et B
- 4ème
- 2nde, 1ère et Terminale.

La liste des élèves finalistes ainsi que la **fiche du bilan quantitatif** seront communiqués au plus tard **le 11 mars** à la DAAC, Rectorat (ce.culture@ac-guadeloupe.fr)

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter **le site de la DAAC** (rubrique Littérature/Poésie) et vous adresser à : ***Mesdames Sylvie CERIVAL et Francine POLLION***

PJ : fiche bilan quantitatif au verso

Carlos CRUZ (DRAAC)

ACADÉMIE DE LA GUADELOUPE
RECTORAT